

Moins de produits laitiers et de fruits, plus de boissons sucrées dans les habitudes alimentaires des Martiniquais en 2017

Insee Analyses Martinique • n° 60 • Mars 2023



Les ménages martiniquais allouent en moyenne 21,6 % de leur budget pour l'alimentation en 2017, qui représente ainsi la première part des dépenses d'un ménage. Les habitudes alimentaires des Martiniquais diffèrent sur de nombreux points de celles des Métropolitains. La consommation de fruits et légumes est moins fréquente en Martinique qu'en France métropolitaine, en particulier pour les ménages les plus modestes. Les produits laitiers sont également moins consommés. À l'inverse, l'huile et les produits sucrés sont plus consommés en Martinique. La viande est également un peu plus présente, la volaille étant privilégiée contrairement au bœuf. Par ailleurs, les produits ultra-transformés ont une part importante dans les habitudes alimentaires martiniquaises, mais inférieure à celle des métropolitains.

L'alimentation est le premier poste de dépense des ménages

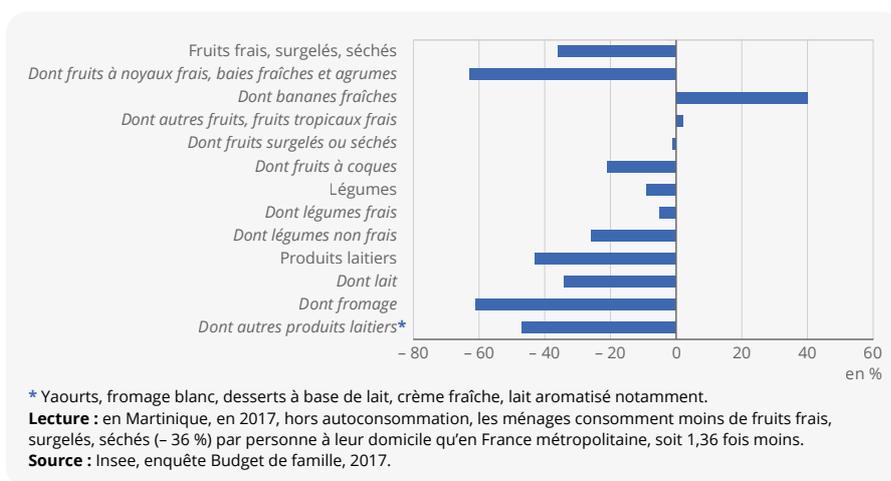
Atteignant 21,6 % du budget des ménages, les achats alimentaires sont, en 2017, le premier poste de dépense devant les transports (20,0 %). Cette part est encore plus forte (22,8 %) pour les ménages les plus modestes ► **définition**. Les Martiniquais dépensent en moyenne trois quarts de ce budget pour l'achat de produits alimentaires pour le domicile, hors boissons alcoolisées. Le reste représente les dépenses alimentaires hors domicile (restaurants, cantines...). Cette répartition du budget alimentaire est similaire à celle rencontrée en France métropolitaine. Pour les ménages martiniquais les plus modestes, les achats représentent quatre cinquièmes du budget alimentaire.

Selon les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans les Caraïbes, la capacité d'avoir une alimentation plus diversifiée est

limitée par l'accès physique et économique à des aliments riches en nutriments. En revanche, la disponibilité d'aliments

transformés bon marché et pauvres en nutriments est élevée [FAO, 2021] ► **pour en savoir plus**. La Martinique exporte

► 1. Écart relatif des quantités de fruits et légumes consommées au domicile par personne en Martinique par rapport à la France métropolitaine en 2017 (en %)



En partenariat avec :

principalement de la banane et importe des denrées alimentaires pour nourrir la population ou comme intrants (engrais naturels ou industriels) pour l'industrie alimentaire locale.

Moins de fruits et de légumes achetés en Martinique qu'en France métropolitaine, mais une autoconsommation plus importante

Les Martiniquais sont moins nombreux que les habitants de la France métropolitaine à consommer cinq fruits et légumes par jour [Glennison, 2019] ► **pour en savoir plus**. En Martinique, la quantité de fruits achetée par personne est inférieure de 36 % à la France métropolitaine et de 9 % pour les légumes ► **figure 1**.

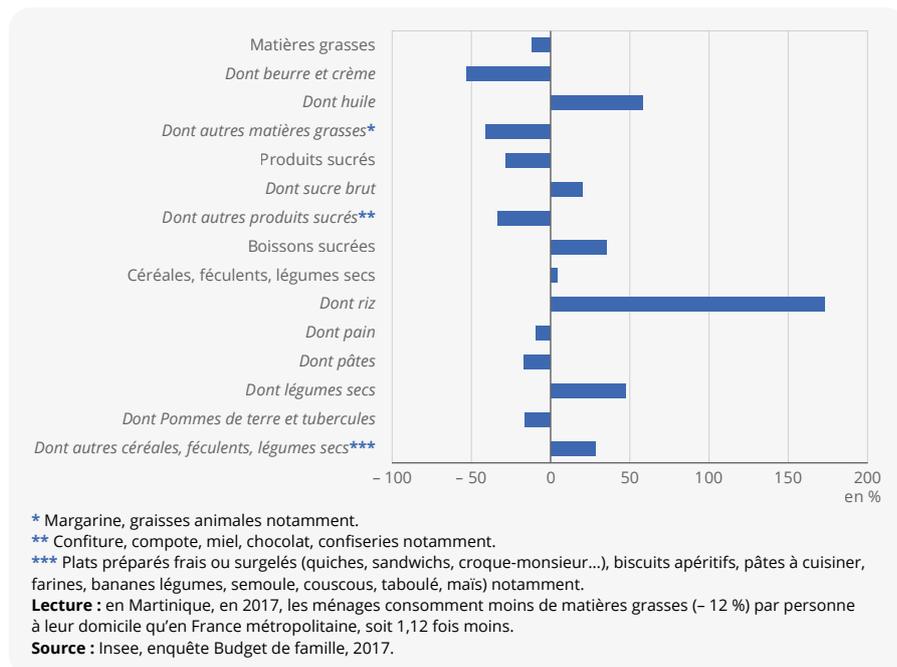
Les fruits et les légumes achetés diffèrent d'un territoire à l'autre. Les Martiniquais achètent ainsi davantage de produits issus de la production locale comme les bananes fraîches (+ 40 %) et les choux frais (+ 69 %), au détriment des fruits frais à noyaux, baies et agrumes (- 63 %). Les achats de fruits tropicaux sont à peine plus importants en Martinique qu'en France métropolitaine (2 % de plus).

Marqué par une forte précarité et des inégalités sociales importantes, le territoire fait face à un coût de la vie élevé avec des prix de produits alimentaires plus élevés de 38,2 % qu'en France métropolitaine [Le Corre, 2016] ► **pour en savoir plus**. Cela provoque des différences dans les habitudes alimentaires des ménages selon leur niveau de vie. En effet, les personnes des ménages les plus modestes achètent 36 % de moins de fruits et 24 % de moins de légumes que le reste des ménages martiniquais.

Si les Martiniquais achètent moins de fruits, ils en auto-consomment (par production issue du jardin ou cueillette dans la nature) davantage. Cette auto-consommation des fruits et légumes représente 6 % de la consommation des fruits et 2 % de la consommation des légumes dans la région. Elle concerne 26,1 % des ménages martiniquais en 2017 (8,5 points de plus qu'en France métropolitaine), mais n'est pas uniforme. Les personnes seules et les familles monoparentales y ont moins recours (21,6 %), tous comme les ménages comportant une personne référente (14,7 %). À l'inverse, 28,4 % des ménages martiniquais sous le seuil de pauvreté local pratiquent l'auto-consommation pour les fruits et légumes. Ils en auto-consomment d'ailleurs 6 % de plus que le reste des Martiniquais.

Les légumes sont également issues de l'importation et les fruits et légumes locaux ne couvrent que respectivement 34 % et 41 % des besoins hors conserves et surgelés.

► 2. Écart relatif des quantités de matières grasses, produits sucrés et féculents consommés au domicile par personne en Martinique par rapport à la France métropolitaine en 2017 (en %)



Les produits laitiers sont moins présents dans les habitudes des Martiniquais

Les produits laitiers sont également moins consommés en Martinique qu'en France métropolitaine (- 43 %), en particulier le fromage (- 61 %), mais aussi le lait (- 34 %) ou les autres produits laitiers (- 47 %). Ces aliments, aux prix particulièrement élevés en Martinique, sont encore moins consommés par les ménages les plus modestes (15 % de moins que pour les autres ménages martiniquais).

Plus d'huile, de sucre brut et de boissons sucrées mais moins de beurre

Les achats de produits sucrés et de matières grasses diffèrent fortement entre

la Martinique et la France métropolitaine. Les Martiniquais consomment davantage d'huile (58 % de plus) mais moins d'autres matières grasses (tels que margarine et graisses animales) que les Métropolitains (- 41 %). Ils achètent aussi davantage de sucre brut (+ 20 %) et de boissons sucrées (+ 35 %). Les ménages les plus modestes consomment moins de produits sucrés (- 22 %).

Les matières grasses et les aliments sucrés issus du lait sont moins consommés en Martinique. Ainsi, la consommation de beurre et de crème (- 53 %) et de lait gélifié, crèmes dessert ou lait aromatisé (- 33 %) est moins importante qu'en France métropolitaine ► **figure 2**.

La loi Lurel, mise en place en 2016, a permis de réduire les teneurs en sucre ajouté des produits laitiers, des

► Encadré 1 – Les produits ultra-transformés représentent 27 % du budget alimentaire des martiniquais

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les produits ultra-transformés se caractérisent souvent par une qualité nutritionnelle plus faible, mais aussi par la présence d'additifs alimentaires, matériaux de contact et d'emballage, et de composés néoformés. Ils deviennent rapidement un enjeu de santé publique, leur consommation étant associée à des risques plus élevés de cancers, de maladies cardiovasculaires, coronariennes et cérébro-vasculaires.

En Martinique, 19 % de la consommation alimentaire est ultra-transformée, soit 4 points de moins qu'en France métropolitaine. Cependant, les aliments ultra-transformés sont plus chers à l'achat que les produits bruts et représentent ainsi 27 % du budget alimentaire des ménages martiniquais. Les ménages les plus aisés en consomment un peu plus (20 %) que les plus modestes (16 %) alors que cet écart selon le niveau de vie n'est pas significatif en France métropolitaine.

Les jeunes adultes consomment davantage de produits ultra-transformés. Ils représentent en moyenne 23 % des quantités alimentaires consommées pour les ménages lorsque la personne de référence a moins de 35 ans. C'est bien plus que pour les ménages de 65 ans ou plus (17 %). En France métropolitaine, ces parts sont respectivement de 28 % et 18 %.

crèmes glacées et des boissons sucrées vendus dans les régions d'Outre-mer avec celles de produits similaires en France métropolitaine, car elles étaient plus élevées dans ces aliments produits localement.

Presque trois fois plus de riz consommé qu'en France métropolitaine

Les céréales, féculents et légumes secs sont davantage consommés en Martinique qu'en France métropolitaine, en particulier par les plus modestes (+ 19 % par rapport aux autres ménages martiniquais). Ils représentent en effet un quart des quantités alimentaires achetées contre un cinquième en France métropolitaine. Les Martiniquais ne consomment par ailleurs pas les mêmes féculents puisqu'ils consomment plus de riz (+ 173 %) et de légumes secs (+ 47 %) mais moins de pâtes, de pommes de terre et de pain.

Plus de poissons frais et de viande de volaille

La consommation de viande est légèrement plus élevée en Martinique qu'en France métropolitaine (+ 13 %), avec notamment deux fois plus de volaille et 41 % de plus de viande de porc. En revanche, l'achat de viande de bœuf est réduite d'un quart et celle de charcuterie d'un tiers ► **figure 3**. L'élevage sur l'île ne satisfait qu'une part mineure des besoins locaux. La concurrence avec la viande congelée importée, vendue beaucoup moins chère que la production locale, limite la taille des marchés et compromet le développement d'élevages spécialisés. Ainsi, l'importation de produits à base de viande est très importante en Martinique.

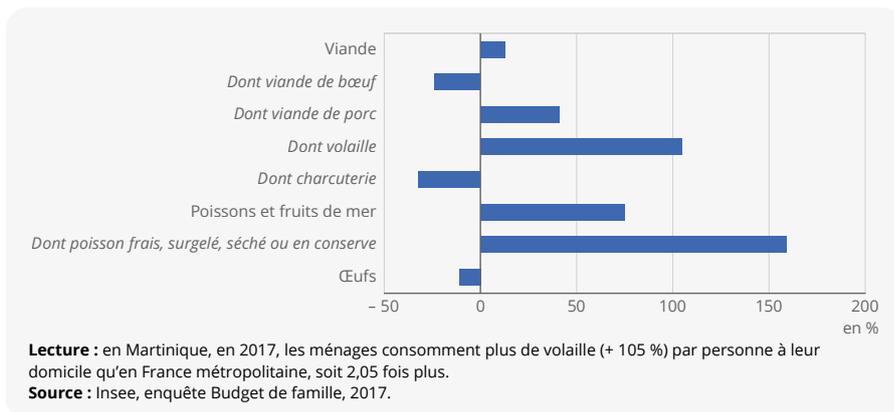
Les poissons et notamment les poissons frais marquent une grande différence avec les habitudes alimentaires métropolitaines : les martiniquais en mangent 2,6 fois plus. Également porteurs de protéine, les œufs sont en revanche moins consommés en Martinique qu'en France métropolitaine (- 11 %).

Si les martiniquais consomment davantage de viandes et de poissons que les métropolitains, les pratiques varient au sein des ménages : les ménages les plus modestes achètent moins de poissons et fruits de mer (- 14 %) et de viandes (- 7 %).

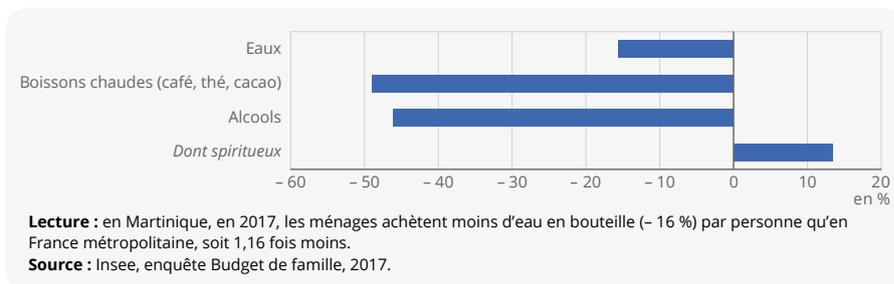
Moitié moins de boissons chaudes, davantage d'alcools forts

Particulièrement plus chères en Martinique qu'en France métropolitaine, les boissons

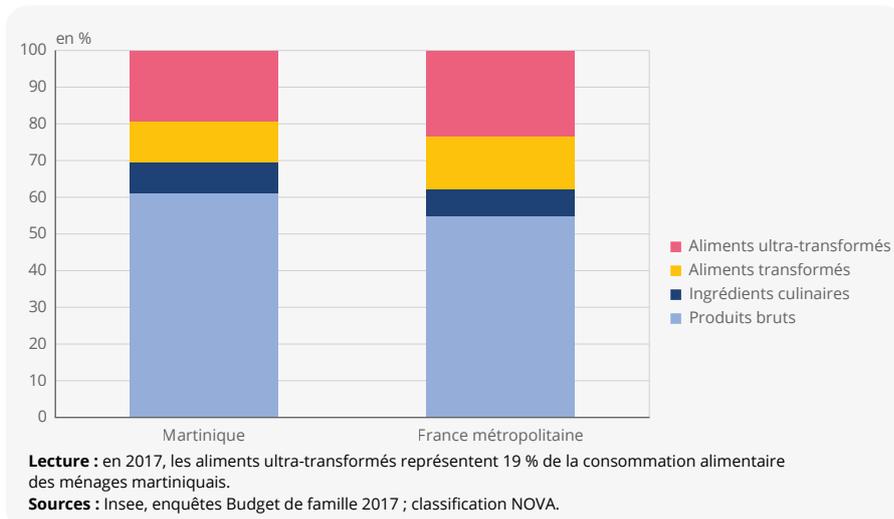
► 3. Écart relatif des quantités de viandes, poissons et œufs consommées au domicile par personne en Martinique par rapport à la France métropolitaine en 2017 (en %)



► 4. Écart relatif des quantités de boissons consommées au domicile par personne en Martinique par rapport à la France métropolitaine en 2017 (en %)



► 5. Répartition des quantités consommées (hors boissons) et des dépenses alimentaires selon le degré de transformation des aliments (en %)



non alcoolisées y sont achetées en moins grandes quantités, en particulier par les plus modestes ► **figure 4**. La filière des boissons (à l'exception notable du rhum et de certains jus de fruits) fonctionne à partir d'importations, en particulier pour les sodas ► **encadré 2**.

L'alcool est moins consommé en Martinique qu'en France métropolitaine (- 46 %). Cependant, les spiritueux ont en revanche la faveur des Martiniquais,

qui en consomment 13 % de plus. Cette consommation des spiritueux est liée à la production locale de rhum. ●

Corentin Douriaud (Insee),
Aurore Desjonquères (Ensay)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré 2 – Les importations en Martinique entre 2010 et 2021

Selon les déclarations douanières (2010 – 2021), le volume global des importations au cours des dix dernières années baisse (- 8 %). Cette tendance est similaire à l'évolution de la population martiniquaise sur cette période (- 5 %). Les évolutions diffèrent nettement selon les grandes catégories de produits importés.

Les deux premiers postes d'importation en volume sont les céréales (en particulier le blé) et les boissons. D'un côté, le blé est une matière première essentielle qui sert à la fois l'alimentation humaine et animale. Ses importations sont stables depuis 10 ans et se situent entre 27 000 et 29 000 tonnes selon les années. À l'opposé les boissons sont des produits transformés, à destination des consommateurs ou de l'industrie des boissons (sodas, jus de fruits...). Les volumes importés sont également stables depuis 10 ans et oscillent entre 41 000 et 43 000 tonnes/an. Les sodas représentent 41 % des importations de boisson.

Après une baisse entre 2010 et 2015 (- 13 %), l'importation de lait, produits laitiers et œufs se stabilise, entre 20 000 et 22 000 tonnes/an. Le lait et crème de lait non concentré représente la moitié des importations en volume en 2021. En 10 ans le volume importé de viandes et abats a baissé de 22 300 tonnes à 19 000 tonnes (- 15 %). En 2021, la moitié de la viande importée est de la viande de volaille. Pour le bœuf, la viande réfrigérée progresse nettement (27 %), au détriment de la viande congelée (- 20 %).

Sur 10 ans, les importations de fruits et légumes restent stables en volume avec respectivement 10 000 tonnes/an et 19 000 tonnes/an en moyenne. Pour les légumes, ce sont les salades (+ 140 %) et les choux (+ 60 %) qui progressent le plus. Pour les fruits, les principales évolutions concernent le groupe « ananas, avocats, goyaves, mangues » qui passe de 500 tonnes en 2010 à 1 600 tonnes en 2021, ainsi que les agrumes qui augmentent de 23 % atteignant 4 500 tonnes en 2021.

L'importation de produits de la mer ou d'eau douce (poissons, mollusques et crustacés) représente un volume de 6 200 tonnes en 2021 (en baisse de 21 % par rapport à 2010). Le poisson frais progresse (570 tonnes, + 52 %) par rapport au poisson surgelé (1 500 tonnes, - 43 %).

► Définitions

Ménages les plus modestes

Les ménages les plus modestes représentent les ménages ayant leur revenu sous le seuil de pauvreté local martiniquais (820 € par mois et par unité de consommation) [Audoux, Mallemanche, Prévot, 2020] ► [pour en savoir plus](#).

La nomenclature de consommation

La classification européenne des fonctions de consommation des ménages (European Classification of Individual Consumption by Purpose – ECOICOP) est une nomenclature permettant de décomposer la consommation des ménages par unités de besoin. Elle a fait l'objet d'un classement des produits alimentaires selon quatre catégories par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) :

- catégorie 1 : produits bruts qui sont des aliments frais ou peu transformés (fruits et légumes frais, secs ou surgelés, céréales, légumes secs, viande, poisson, lait, etc.) ;
- catégorie 2 : ingrédients culinaires qui sont des substances extraites d'aliments frais (huile végétale, sel, sucre, etc.) ;
- catégorie 3 : aliments transformés qui sont des produits simples fabriqués avec des aliments de catégorie 1 avec ajout de substances de catégorie 2 (conserves, pain, fromage, etc.) ;
- catégorie 4 : aliments ultra-transformés, qui sont produits avec des formulations industrielles qui comportent plus de quatre ingrédients et incluent des substances non utilisées en cuisine comme des arômes, colorants, édulcorants, émulsifiants, etc. (pains emballés, biscuits, gâteaux, céréales petit déjeuner, desserts lactés, saucisses, plats préparés, etc.).

► Sources

L'enquête Budget de famille

L'enquête Budget de famille est réalisée régulièrement depuis 1979 en France métropolitaine et depuis 1995 dans les Dom. La dernière enquête s'est déroulée entre octobre 2017 et octobre 2018 à Mayotte et entre octobre 2016 et octobre 2017 en France métropolitaine et dans les quatre Dom historiques. En Guadeloupe, en Guyane et à Mayotte, l'enquête Budget de famille est actuellement la seule source permettant d'estimer l'ensemble des revenus des ménages.

► Pour en savoir plus

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « Latin America and the Caribbean – Regional Overview of Food Security and Nutrition 2021. Statistics and trends », 2021.
- **Glenisson J.**, « Un tiers des Martiniquais sont limités dans leurs activités pour raison de santé en 2019 », *Insee Analyses* n° 46, 2021.
- **Le Corre L.**, « En Martinique, les prix sont plus élevés de 12,3 % qu'en France métropolitaine », *Insee Analyses* n° 9, 2016.
- **Audoux L., Mallemanche C., Prévot P.**, « Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte », *Insee Première* n° 1804, 2020.
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, « La Martinique : l'essor du commerce agricole », 2016.
- **Mejean C., Debussche X., Matin Prevel Y., Requillart V., Soler L., Tibere L.**, « Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer – Food and nutrition in the French overseas departments and regions », 2020.

